

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1677

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bonne brise électorale

Edito

Les élections communales s'annoncent favorables pour les roses-verts à Zurich. Surtout dans la métropole où ils détiennent depuis seize ans une majorité qui n'a fait que se renforcer.

À quelques jours de l'échéance, l'ambiance reste calme. Affiches mises à part, rien à signaler en ville de Zurich. La presse, radios et télévisions locales y compris, organise comme il convient débats et présentations. Mais personne ne doute de la réélection confortable du président Elmar Ledergerber, installé depuis quatre ans à l'Hôtel de Ville après avoir fait douze ans d'une municipalité finement dirigée par Josef Estermann. Et personne n'envisage l'échec des cinq hommes et trois femmes qui se représentent (quatre socialistes, une verte, trois radicaux). Seule incertitude: qui succédera à Monika Weber, directrice des écoles, sans parti depuis sa démission de l'Alliance des Indépendants? Deux candidats se disputent en effet le neuvième siège de l'Exécutif zurichois: le démocrate-chrétien Gerold Lauber a une mince avance sur l'UDC Roger Liebi, dont l'élection serait une première dans la ville, où le parti de Christoph Blocher passe pour celui des gestionnaires impossibles.

Sûr de son affaire, Elmar Ledergerber bataille ailleurs: hors Zurich, mais pour Zurich. Il utilise à fond l'occasion électorale pour défendre et illustrer la métropole et, du même coup, la cause des autres villes suisses, mal aimées du système fédéraliste. Belle et unique opportunité: les membres de l'Exécutif zurichois sont interdits de Chambres fédérales et n'apparaissent donc pas sur la scène nationale. Même après coup: le radical Thomas Wagner, ancien président de ville, n'a jamais réussi à passer au Conseil national, ni le socialiste Josef Estermann à se faire élire au Conseil des Etats en 2003. Quant à Ursula Koch qui fut de 1990 à 1999 une municipale discutée mais finalement respectée, elle n'aura siégé que deux sessions à Berne avant de quitter définitivement la politique.

En ville de Zurich, mis à part le frisson du neuvième siège, l'enjeu se situe cette année en dehors de l'Exécutif. Car le parlement local sera élu selon des règles modifiées: nombre des cercles électoraux réduit de douze à neuf, apparentements de listes supprimés, quorum de 5% introduit dans chaque cercle. La carte électorale de la Ville, aussi bien connue que le profil des têtes de liste, pourrait s'en trouver passablement modifiée. Les élections de dimanche diront si les urnes se révèlent «les pochettes-surprises» qu'annonce la NZZ, avec le secret espoir de voir les radicaux se reprendre enfin sur le plan local.

Mais la majorité rose-verte semble en mesure de maintenir son avance dans la métropole; elle pourrait en faire autant, voire s'imposer, dans nombre d'autres villes du canton. Or ce qui se passe à Zurich, ville et canton, a toujours une allure de signal pour le reste de la Suisse.

Derrière l'arbre, la forêt

L'information a fait soudain la une des médias. Comme à son habitude, *Blick* n'a pas lésiné sur les superlatifs, annonçant une «incroyable catastrophe écologique» et relayant la peur justifiée de nombreuses personnes. Ces derniers jours, il est vrai, le taux de particules fines dans l'air enregistré dans la plupart des stations de mesure a atteint des valeurs records. Les établissements hospitaliers et les médecins constatent une augmentation du nombre de patients souffrant d'affections respiratoires. En cause, une situation météorologique exceptionnelle - haute pression et inversion de température, absence de précipitations - qui empêche la dispersion de ces poussières.

Dans un premier temps, cantons et Confédération se sont renvoyés la balle, comme si aucun ne voulait assumer la responsabilité de mesures désagréables. Puis Zoug s'est décidé à limiter la vitesse sur son réseau autoroutier, suivi aussitôt par la Suisse centrale et les cantons alémaniques du Plateau. Certains y ont ajouté des interdictions temporaires diverses, d'autres se contentent de recommandations. Et les transports publics proposent des tarifs réduits. Les organisations écologistes prônent des actions immédiates et radicales, alors que les émetteurs s'empressent de minimiser leurs responsabilités: à cette saison, c'est bien connu, les agriculteurs ne sortent pas leurs tracteurs; le trafic routier n'est pas seul en cause et les effets d'une limitation de vitesse seraient minimes. Enfin les prévisions météorologiques font espérer une amélioration de la situation.

Ce mauvais scénario, nous venons de le vivre à propos des chiens dangereux (cf. DP n° 1671 et 1675). Un événement exceptionnel suscite une vague d'émotion, amplifiée par sa couverture médiatique. La pression de l'opinion incite les autorités à agir rapidement et à identifier des coupables. Or pas plus les chiens mordeurs que la mauvaise qualité de l'air ne sont des problèmes nouveaux. Le taux de particules à ne pas dépasser plus d'une fois l'an n'est pas respecté depuis plusieurs années déjà. Et pourtant le Parlement rechigne à imposer un filtre pour les véhicules diesel. Et quel sort réservera-t-il au train de mesures proposé par Moritz Leuenberger le mois passé?

L'émotion n'engendre que rarement des actions efficaces. Et lorsqu'elle est retombée, les intérêts particuliers se liguent pour affaiblir, voire empêcher des solutions durables dont l'urgence n'est plus perçue. Jusqu'au prochain événement exceptionnel. L'arbre, une nouvelle fois, a réussi à cacher la forêt.

jd

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Tilo Steirer
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch